



DEPARTEMENT ADMINISTRATION FINANCES PREVENTION SECURITE
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES

**Monsieur Mamadou KEITA
Conseiller municipal**

Objet : Question orale : Lieu pour les vœux du personnel communal et des personnalités - en confirmation des éléments de réponse oralement exposés en séance du 19 décembre 2009

Monsieur le Conseiller Municipal,

Par courrier en date du 8 décembre 2009, vous m'interrogez dans le cadre des questions orales du conseil municipal du 14 décembre 2009 sur le choix de l'espace Cardin comme lieu pour l'organisation des vœux du personnel communal et des personnalités.

Je suis comme vous particulièrement sensible aux difficultés que rencontrent nos concitoyens et je suis vigilante à éviter toute dépense inutile ou dispendieuse.

Néanmoins ces cérémonies traditionnelles constituent des véritables moments de convivialité et de partage et une occasion unique de rencontrer et de faire se rencontrer l'ensemble de nos partenaires et collaborateurs. En ce qui concerne le personnel, il s'agit en particulier, pour la municipalité de partager un temps festif et de le remercier pour sa collaboration efficace et continue au service du public.

Je vous rappelle que les années précédentes, l'organisation des vœux se faisait dans des conditions particulièrement difficiles. S'agissant des vœux des personnalités, la municipalité était contrainte, au vu du nombre toujours plus grand des participants, de faire ériger derrière l'hôtel de ville un immense barnum. Les vœux au personnel quant à eux, se déroulaient à l'hôtel de ville ; beaucoup d'employés communaux ne pouvaient pénétrer dans les locaux faute de place, la deuxième partie de la soirée plus festive se déroulant à la salle Barbara.

Compte tenu des contraintes en matière de respect des normes de sécurité, des coûts importants induits par la location du barnum et du souhait d'améliorer la qualité des vœux en direction du personnel, la municipalité a recherché une autre solution.

Monsieur Pierre CARDIN a accepté de mettre à disposition ses locaux pour ces deux cérémonies.

Le musée Pierre CARDIN est un lieu de culture et d'ouverture prestigieux, placé au cœur de la ville. La tenue des deux cérémonies des vœux en son sein, répond à la volonté d'ouverture sur la ville et de redynamisation du cœur de ville déjà exprimée, avec l'ampleur donnée à l'inauguration de la médiathèque Persépolis et à la fête de la ville.

Ce choix exprime par ailleurs le souhait de la municipalité de réaliser des économies substantielles sur le coût des deux événements. En effet, le musée est prêté à titre gracieux. La commune n'aura pas à supporter le coût de l'installation du barnum qui s'élevait à 60.000 euros TTC.

Enfin, ce lieu permet d'organiser les deux cérémonies dans les mêmes conditions, vœu exprimé très largement par les agents de la collectivité.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Conseiller Municipal**, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacqueline ROUILLON
Maire-Conseillère Générale